

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 28 Mai 2018

Objet

**Subvention à
l'Association ABC –
Atelier de Bricolage
Cinématographique
Année 2018**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 22 Mai 2018 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

33

Etaient présents :

Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme BONNAL, Mme LOUKOMBO SENG, M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI, M. BAGILET, Mme LARUE, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Mme GRANJEON à M. PUYOBRAU –
Mme LAQUIEZE à Mme DURLIN
M. LERAUT à M. NAFFRICHOUX –
Mme VELU à M. CALT**

Absent Excusé :

M. BELLOC

Absente :

Mme CAGNIN

Mme REMAUT a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la ville de Floirac a bâti, dans le cadre de sa politique culturelle, un partenariat permettant de développer un projet global et cohérent autour de la pratique cinématographique.

L'Association ABC accompagne, fédère, invente des incitatives locales de cinéma centrées sur la ville. Le but est de créer une dynamique qui encourage les pratiquants à créer leurs propres images, à jouer la comédie, à écrire des histoires, à découvrir la richesse que peut offrir l'utilisation simple d'outils à la portée de tous.

Un rapport d'activité est présenté chaque fin d'année par l'association ainsi qu'un programme d'activité envisageant les actions futures soumises à validation. En 2017, ABC a proposé :

- Des ateliers TAP en direction des écoles de la Ville
- Des ateliers Fiction en direction des jeunes (à la M.270 et au Collège Mandela)
- Des ateliers documentaires
- Des projections dans le cadre de la programmation culturelle de la Ville
- La réalisation du moyen-métrage « Trois histoires d'ombres » avec une vingtaine de jeunes de Floirac.
- Des stages pendant les vacances scolaires en direction des jeunes.
- Des ateliers d'accompagnement

En 2018, ABC propose de créer une autre forme de collection « Il en restera toujours quelque chose » en partenariat avec le Pôle Programmation Culturelle et la saison culturelle, en demandant aux artistes de laisser une trace de leur passage en image qui ne dépasse 120 secondes.

La ville versera, à ce titre, à l'Association ABC, une subvention de 8 000€ (huit milles euros) pour la mise en place de ces actions.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de soutenir et d'attribuer à l'Association ABC une subvention de 8 000€ (huit milles euros) pour la mise en place de ces actions sur l'année 2018.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2311-7 ;
Vu l'avis de la Commission Culture réunie en date du 16 mai 2018 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE le versement des subventions.

AUTORISE Monsieur le Maire à verser les subventions.

DIT que les fonds sont inscrits au Budget primitif 2018.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 29 Mai 2018

Le Maire,



Nombre de votants :	31
Suffrages exprimés :	31
Pour :	31
Contre :	
Abstention :	